

**Procès-verbal de la Commission Communale de l'accueil temps libre du**  
**mercredi 23 octobre 2019**

Présents :

- Christine Brison, Présidente de la CCA, représentante du conseil communal
- Fabienne Gendarme, représentante du conseil communal
- Claude Jossart, représentant du conseil communal
- Laura Lekeux, coordinatrice extrascolaire
- Michel Flahaut, directeur de l'école communale de Cortil
- Magali Vrancken, représentante de l'amicale des parents de Cortil
- Aileen Mc Connell, représentante de l'amicale des parents de Gentinnes
- Christelle Chouard, représentante de l'amicale des parents de l'école « les p'tits boulis »
- Fabienne Vanderborght, représentante de l'amicale des parents de l'école « les p'tits boulis »
- Aurore Bonnechère, représentante de l'amicale des parents de Blanmont
- Mathilde Pigeolet, représentante de l'amicale des parents de Blanmont
- Laura Moutquin, coordinatrice de la petite école de Gentinnes
- Virginie Marchal, représentante de l'opérateur d'accueil « les hirondelles »
- Gwenaëlle Jaenen, accueillante de l'école communale de Blanmont
- Ingrid Caille, accueillante de l'école communale de Blanmont
- Françoise Mertens, ex représentante de l'ONE pour Chastre
- Sophie Gillis, nouvelle représentante de l'ONE pour Chastre
- Béatrice Barbier, directrice de l'école « les chardons »
- Thomas Quinet, représentant de l'unité scout de Gentinnes

Excusés :

- Hélène ryckmans, représentante du conseil communal
- Thierry Champagne, Bourgmestre, représentant du conseil communal
- Pascal Dispa, représentant du conseil communal
- Delphine Courtois, Directrice ff de l'école « les p'tits boulis »
- Nathalie Vanvynck, Directrice de l'école communale de Blanmont et Chastre
- Dimitri Crickillon, directeur de la petite école libre de Gentinnes
- Anne de Gomerée, directrice de la petite école Notre-Dame de Cortil
- Anne Ferrière, les jardins de Léontine
- Bruno Van Zeebroeck, bénévole à l'école des devoirs de Chastre
- Gérard Peeters, président de « Ichi Judo »
- Anny Tassoul, bibliothèque communale de Chastre
- Nathalie Poelaert, représentante de la Province
- Patricia Lovens, représentant de la Province

Ordre du jour :

1. Approbation du PV du 24 avril 2019 ;
2. Subside de la Province ;
3. Rapport d'activités 2018-2019 ;
4. Plan d'action 2019-2020 ;
5. Evaluation du programme CLE 2015-2020 ;
6. Analyse du programme CLE 2020-2025 ;
7. Divers

Avant de débiter la séance, La Présidente, Christine Brison, prend la parole pour souhaiter la bienvenue à tout le monde et les remercier pour leur présence. Elle se présente en quelques mots et propose de faire un tour de table pour se présenter, afin d'avoir une vue globale de qui est qui.

Madame Barbier, directrice de l'école des Chardons, précise qu'une association des parents est en train de se mettre en place. Elle demande à pouvoir les inclure aux CCA. Laura confirme que cela est une excellente idée et qu'elle prendra contact avec eux dès que le groupe est formé pour expliquer les enjeux, les missions,...

#### 1. Approbation du PV du 24 avril 2019

Après avoir rappelé l'ordre du jour, Laura demande si les membres ont des questions, des remarques ou des modifications à apporter au PV de la dernière CCA, qu'ils ont reçu avec l'invitation officielle.

Aucune remarque et aucune modification ne sont à faire.

#### 2. Subside de la Province

Laura commence par rappeler le projet : depuis plusieurs années, un travail a été fait autour des cours de récréation, qui ont par exemple été délimitée en zones de couleurs. Après concertation avec les accueillants, il a été dit que la zone calme était délaissée par les enfants, par manque d'attractivité. Nous voulions donc, avec le subside de la Province, apporter du matériel durable pour cette zone.

Après un travail d'échange et de réflexion, nous avons choisi de faire un jeu de marelle, un jeu de twister, un jeu du serpent et un jeu d'échec dans toutes les écoles de Chastre.

De plus, cela fait quelques années que les écoles non-communales ont été mis à part des différents projets par l'ancienne coordinatrice. La commune a donc décidé qu'une plus grande partie du subside leur serait attribuée afin que l'école de Gentinnes ait un bac à sable convenable, protégé par un couvercle, que l'école Notre-Dame de Cortil ait une aide financière pour l'achat d'un petit bateau et que l'école des Petits Boulis ait le jeu jump (jeu de peinture).

Laura annonce que le projet a été accepté, avec un subside de 1892.77 euros et qu'elle organisera très prochainement une réunion pour la mise en place de ce projet.

Elle précise également que, comme demandé lors de la CCA du mois d'avril, avant de rentrer le projet, l'accord des directions a été demandé.

Laura demande s'il y a des questions ou si quelqu'un veut des informations complémentaires. Personne ne prend la parole.

### 3. Rapport d'activité 2018-2019

La coordinatrice ATL explique que le rapport d'activité consiste en l'évaluation des différentes pistes d'action choisies et approuvées lors de la CCA d'octobre 2018.

- En ce qui concerne la formation continue des accueillants, cela a été entièrement réalisé. Les accueillants n'ayant pas encore leur BEPS ont pu le passer, les autres ont eu le cours de recyclage. Il y a également eu une formation avec l'ISBW sur « maîtriser son corps et sa voix pour mieux communiquer avec les enfants ».
- La deuxième piste d'action était un apport d'outil pour le soutien des accueillants à l'intérieur, grâce aux subsides de la Province. Malheureusement, nous avons décidé d'annuler cette formation car dans un premier temps elle ne concernait que le réseau communal et dans un deuxième temps, car elle n'était pas très réaliste et concrète. En effet, l'ASBL qui devait observer le quotidien des encadrants pour leur proposer des pistes d'amélioration, sur leur comportement et sur les aménagements intérieurs à faire, voulait venir sur le temps de midi, ce qui ne correspond pas aux attentes réelles. Nous avons contacté d'autres ASBL mais qui n'étaient plus disponibles. Laura précise que c'est un projet qui va être retravaillé et remis d'actualité car l'aménagement des espaces intérieurs est un point important dans toutes les écoles, qui ne sont pas aménagées de manière fonctionnelle.
- L'organisation de conférences de soutien à la parentalité ne s'est pas faite non plus par manque de temps.
- Le forum de l'extrascolaire en mai n'a pas vu le jour, après échanges avec les différents acteurs. En effet, cette journée n'aura lieu qu'un jour et sera ensuite oubliée. Les acteurs préfèrent quelque chose de plus durable dans le genre de la brochure car aussi non cela leur monopolise beaucoup de temps, de

moyens qu'ils n'ont pas forcément. De plus, certains n'ont pas besoin de se faire connaître et ne souhaitent pas participer à ce forum.

- La création d'une brochure reprenant toutes les activités organisées sur la commune n'a pas non plus vu le jour, à nouveau par manque de temps.

Laura exprime qu'elle a bien conscience que cette année les pistes d'action n'ont pas vu le jour et qu'il faut vraiment mettre tout en œuvre pour les suivantes. Elle est motivée et va se battre pour faire avancer la qualité d'accueil sur la commune de Chastre.

Laura termine ce point en demandant s'il y a des questions, des incompréhensions. Madame Mertens, ex coordinatrice accueil de l'One pour Chastre, prend la parole avec deux questions :

- Qu'est-ce qui explique qu'aucune des pistes d'action n'aient été réalisées ? Car l'One attend des améliorations, la mise en place de nouveaux projets pour les communes.

Laura explique que malheureusement, elle a été prise par le temps à cause principalement de souci dans son autre mi-temps. Christine Brison ajoute que cela est également dû au changement de la personne en tant que coordinatrice ATL, car il est en effet difficile de reprendre le boulot commencé par quelqu'un d'autre, qui plus est dans un secteur totalement nouveau.

- Qu'a dit la Province pour l'annulation du projet ?  
La province n'était pas enchantée. En effet, Madame Lovens a expliqué à Laura que la Province avait une enveloppe pour les projets et que celle-ci était partagée entre les différentes demandes. Lorsqu'un projet n'est pas mené, c'est donc de l'argent perdu et un budget qui aurait pu être distribué dans un autre projet. Laura a bien conscience de ce désagrément et s'en veut de ne pas avoir été au bout. Elle veillera à ce que cela ne se reproduise plus.

#### 4. Plan d'action 2019-2020

Laura commence ce point en expliquant qu'elle a préféré ne se concentrer que sur 4 pistes d'action, qu'elle est sûre de mener à bout, plutôt que d'en viser plus mais ne pas avoir le temps de les faire.

- La formation continue : comme chaque année, des formations vont être organisées. Pour cette année, il y aura le recyclage du BEPS plus une autre formation qui doit encore être définie en réunion d'équipe.
- La création d'une brochure en format papier et informatisé de toutes les associations présentes à Chastre : nous ne visons pas que la brochure soit finie pour juin 2020, mais bien que la première étape, qui consiste au recensement de tout ce qui se fait à Chastre soit terminé. Ces informations seront mises sur le site de la Commune.

- Aménagement des zones calmes, comme expliqué précédemment dans la partie « subside de la Province ».
- L'organisation de conférences de soutien à la parentalité : cela sera fait mais plus en 2020. En effet, une conférence avait déjà été organisée précédemment mais n'avait pas eu beaucoup de succès de par le thème choisi. Nous allons donc mettre en place un sondage publique afin de récolter l'avis de la population et avoir un maximum de personnes, intéressées par le sujet.

Laura termine ce point en demandant s'il y a des suggestions, des questions, des modifications à apporter au plan d'action. Aileen, représentante de l'amicale des parents pour l'école de Gentinnes, revient sur le point de la brochure. Elle explique qu'il serait bien de faire un toute boîte pour le recensement, en plus du site de la commune. En effet, elle rappelle que tout le monde n'a pas accès à l'informatique et qu'en plus, le site n'étant actuellement pas à jour, si aucun courrier ne relève la mise à jour de ce dernier, personne n'ira voir dessus. De plus, elle demande à ce que cela soit fait pour fin mai début juin au lieu de juillet, afin d'avoir le temps d'inscrire leurs enfants pour septembre. => Son avis est pris en considération et est notifié dans le plan d'action final.

## 5. Evaluation du programme CLE 2015-2020

Rappel : Programme CLE = Programme de coordination locale pour l'enfance.

Afin que l'évaluation se fasse de manière plus dynamique, Laura propose de bouger un peu.

Elle a disposé différentes feuilles dans la salle, chaque feuille reprenant le diagnostic initial, l'évolution du diagnostic et une partie commentaire (comme sur le canevas type qu'il faut rendre à l'ONE).

Elle explique, à l'aide d'un exemple, qu'elle a noté ce qu'elle pensait, pour l'évolution et pour l'évaluation. Mais cela doit se faire en collaboration avec la CCA car ils ont leur mot à dire. Par conséquent, par groupe de 2/3, ils vont faire le tour des différentes feuilles et noter ce qu'ils voudraient rajouter, ce avec quoi ils ne sont pas d'accord, ce qu'ils ne comprennent pas. Ensuite, nous ferons une mise en commun.

Laura précise bien que cette évaluation porte sur l'ancien programme CLE et qu'il est donc normal que certaines choses ne soient plus d'actualité.

Au bout de 30 minutes, tous les groupes ont fini et on commence la mise en commun. Voici les retours :

- En ce qui concerne les offres et l'information aux parents pour les activités culturelles et sportives, Madame Barbier, directrice de l'école des Chardons, relève le fait que les parents de son école spécialisé ne sont pas au courant des activités accessibles aux enfants différents et si c'est bien le cas, quel type est accepté. Cela devrait être communiqué. => un recensement des

activités étant prévu dans le plan d'action 2019-2020, je modifie le plan d'action en ajoutant cette remarque.

- Pour la couverture géographique : Laura Moutquin indique qu'il manque une crèche à Gentinnes. Je lui explique que dans le programme CLE 2015-2020, il avait été dit que les milieux d'accueil étaient bien répartis dans tous les villages. Nous n'avons donc pas travaillé sur cela. Sa remarque ne rentre donc pas dans l'évaluation mais bien dans le diagnostic du prochain programme CLE. Je prends donc note de sa remarque pour le point d'après.
- Pour le coût, il avait été relevé en 2014 le besoin que les garderies soient gratuites. Dans les commentaires, Laura Moutquin voudrait rajouter que cela n'est pas possible, sachant que certaines écoles comme la petite école de Gentinnes paye ses encadrants bénévolement défrayées avec les recettes des garderies. Elle rajoute également qu'il y a une contribution maximale imposée par l'ONE et qu'ils sont bien dans les normes.
- En ce qui concerne l'information aux parents, dans son commentaire, la coordinatrice ATL parlait d'une brochure finalisée pour juillet 2021. Aileen, représentant de l'amicale des parents de Gentinnes et Magalie, représentante de l'amicale des parents de Cortil, demande que cela soit fin pour fin mai début juin au plus tard pour qu'ils aient le temps d'inscrire leurs enfants pour la rentrée (et qu'il y ait surtout encore de la place). Cela est donc changé dans les commentaires et cela sera notifié dans le plan d'action prochain.
- Pour les plages horaires, il a été dit que les accueils extrascolaires, les heures étaient toujours 7h -18h malgré une demande pour ouvrir à 6h30 et finir à 19h, car nous trouvons que les journées sont déjà assez longues pour les enfants présents du début à la fin. Magali explique que dans son enfance, via la ligue des familles, ils faisaient appel à des familles d'accueils/ des familles relais, et qu'il faudrait regarder à mettre cela en place. Madame Mertens, ex coordinatrice accueil de l'ONE pour Chastre précise qu'il faut faire attention au cadre légal.

## 6. Analyse du programme CLE2020-2025

Laura explique qu'elle a distribué des questionnaires pour les parents et pour les enfants dans tous les cartables, dans toutes les écoles de la commune. Elle a également distribué des questionnaires aux encadrants, aux professeurs et directeurs et aux associations.

Sur base des réponses reçues, elle a fait un diagnostic global des attentes de tous les acteurs, qu'elle va présenter aujourd'hui et qui serviront à faire le programme CLE. Pour le programme CLE final, Laura précise qu'elle organisera des réunions par composante avant la prochaine CCA afin de travailler tous ensemble sur ce projet et de voir ensemble les actions possibles à mettre en place.

Voici le diagnostic présenté en CCA :

### Type d'accueil à créer ou à renforcer dans la commune

	Précisez
<input checked="" type="checkbox"/> Activités multidimensionnelles encadrées	Les parents éprouvent un réel souci pour faire garder leurs enfants pendant les 2 mois de vacances. Ils aimeraient des plaines qui durent les 2 mois.
<input type="checkbox"/> Accompagnement à la scolarité	
<input checked="" type="checkbox"/> Activités sportives	Créer plus d'activités sportives sur la commune est primordial! Cela revient dans les réponses des parents et des enfants, qui sont fort demandeurs d'activités comme par exemple du badminton, du tennis de table, du VTT, de la danse,...
<input checked="" type="checkbox"/> Activités artistiques (musique, dessin, photographie, théâtre, ...)	Créer plus d'activités artistiques sur la commune est primordial! Cela revient dans les réponses des parents et des enfants, qui sont fort demandeurs d'activités comme par exemple du dessin, des cours de musiques (aussi bien des cours collectifs qu'individuels, mais pas que chez des privés où les prix sont inabordables pour certains), de chants,...
<input type="checkbox"/> Activités culturelles (musée, expo, spectacles, ...)	
<input type="checkbox"/> Activités extérieures et relatives à l'environnement	
<input checked="" type="checkbox"/> Autres Précisez : Parascolaire	La demande pour du parascolaire est énorme. Les parents et les enfants voudraient que des activités soient données au sein de leur école (pour les enfants, dans le but d'être avec leurs copains, pour les parents, dans le but de ne pas avoir à conduire le soir après le travail pour les conduire à leurs activités, surtout ceux qui finissent tard). Les accueillants sont également très demandeurs afin d'alléger le nombre d'enfants qu'ils ont à charge (et qui est souvent trop gros par rapport aux nombres d'encadrants, par manque de moyens financiers).

### Besoins relevés par la consultation et l'état des lieux

Informations aux parents	L'information ne circule pas assez voire pas du tout. Les parents, les opérateurs, les professeurs et directeurs ne sont pas au courant de ce qu'il se passe dans la commune et ne savent pas inscrire leurs enfants ou renseigner les parents. La brochure dont on avait parlé pour le programme CLE 2015-2020 n'a toujours pas été mise en place.
Horaires	1. Pour les plaines: accueil dès 7h au lieu de 7h30, afin de rester dans la continuité des horaires scolaires. 2. Petite école de Gentinnes: beaucoup de parents sont demandeurs pour un accueil dès 7h. Le problème est que l'école travaille avec des bénévoles et qu'il est parfois compliqué de commencer plus tôt.
Infrastructures d'accueil	1. Les lieux des accueils extrascolaires posent de nombreux problèmes: ils ne sont pas accueillants, ils sont trop petits, trop encombrés par manque d'espace de rangement, pas assez bien aménagés, pas de coin à langer, pas adaptés à l'âge de tous les enfants (par exemple, pas de tables et chaises pour les grands), mal insonorisé,...
Offre (contenu)	2. Il manque des préaux dans certaines écoles, ce qui oblige les enfants à rester à l'intérieur lorsqu'il pleut. 1. Forte demande pour la création (ou la rénovation) d'aires de jeu, dans les différentes entités de la commune. Attention portée sur le fait que ces aires de jeux soient adaptés à tous les âges (balançoire, toboggan, panier de basket, skate park,...) 2. Il y a une grande demande pour des activités sportives et artistiques au sein de la commune. A part du foot et du judo, il n'y a rien comme activités sportives sur la commune. Et les cours de musique se donnent généralement par un privé, ce qui n'est pas accessible à tous.



Encadrement	<p>Le constat est clair, il manque des encadrants dans les différents milieux d'accueil. Les parents estiment que les groupes d'enfants sont trop gros et que par conséquent, le bien-être de chacun n'est pas pris en considération. De plus, vu que les encadrants sont surchargés, ils n'ont pas toujours le temps de faire un retour aux parents, qui sont forts demandeurs de ce dernier point.</p> <p>Les encadrants trouvent également qu'ils ne sont pas assez et se plaignent du risque d'accident. en effet, seul avec un groupe de petits, s'il faut changer un enfant et qu'on n'a pas de coin change, il faut laisser le groupe seul...</p> <p>C'est également compliqué point de vue organisation des activités avec des groupes trop grands</p>
Accessibilité - coût	<p>1. Petite école de Gentinnes: les parents nous font un retour comme quoi le prix de la garderie est fort élevé. Maintenant, nous ne pouvons demander à l'école de diminuer ses prix, sachant que ceux-ci servent à payer les bénévoles défrayés.</p> <p>2. Le prix des plaines qui a augmenté est un frein pour certains parents, qui sont isolés ou qui ont plusieurs enfants à mettre. Ils demandent qu'à ce prix là, les accueils du matin et du soir soient gratuit.</p>
Accessibilité géographique	<p>En lien avec l'offre (contenu) =&gt; les clubs sportifs sont sur Chastre. Il faudrait que cela se fasse dans les différentes entités, pour les personnes qui n'ont pas de moyens de locomotion.</p>
Formation	<p>Les parents trouvent que les accueillants sont de mieux en mieux formés mais qu'ils restent des sujets à approfondir: gestion du stress, bien-être de l'enfant, la considération de l'avis de l'enfant, activités autour de la nature,...</p>

Matériel	<p>La demande d'un matériel plus riche, plus diversifié, pour l'intérieur et l'extérieur, adapté à l'âge de tous les enfants (les grands en particulier) est forte (ex: kickers, ordinateurs, nouveaux jeux de sociétés, ballons, corde à sauter, élastiques, matériels de bricolages, poupées,...).</p> <p>Les parents estiment que les enfants jouent toujours avec la même chose et qu'ils s'ennuient.</p> <p>Les enfants aimeraient avoir plus de jeux pour l'extérieur et pouvoir en profiter plus souvent, ainsi que des jeux de sociétés pour les plus grands, en bon état et complets.</p> <p>Les encadrants aimeraient renouveler leurs armoires de jeux de temps en temps et avoir un matériel de fournitures plus riches afin de proposer des activités manuelles plus riches, plus spécifiques (par rapport aux différents thèmes de l'année (noël, Saint-Nicolas,...))</p>
Coordination et partenariats	<p>Les parents et les professeurs ne connaissent pas l'existence de la coordinatrice ATL ainsi que ses missions. Il propose de créer une collaboration, des réunions d'équipes, une réunion avec les parents pour avoir une meilleure visibilité de ce que la coordinatrice peut leur apporter. (Et je suis entièrement d'accord).</p> <p>Il en va de même avec les associations. La coordinatrice n'est que peu présente, par manque de temps. Il faut changer cela dans le but de créer un partenariat et une entraide mutuelle.</p>
Respect du bien-être de l'enfant	<p>Cela reste un objectif du quotidien!</p>
Prise en compte de l'avis de l'enfant	<p>1. Les enfants ont souvent spécifié dans leur questionnaire une grand envie de faire des jeux collectifs tels que le renard qui passe, touche-touche, éperviers, parachute,...</p> <p>2. Ils aimeraient aussi cuisiner plus lors des accueils extrascolaires du mercredi-après midi.</p> <p>3. Ils voudraient pouvoir jouer plus dehors, faire des sorties natures, des bricolages avec des éléments de la nature.</p>



Pour chaque point, Laura demandait s'il y avait des questions, des interrogations, des marques de désaccord,... Voici ce qui a été dit :

- Pour le parascolaire : les parents présents ainsi que les directeurs d'école disent être déçus. En effet, ils mettent dans choses en place pour le parascolaire au sein de l'école des leurs enfants mais cela tombe à l'eau par manque d'inscriptions. Cela pourrait se résoudre s'il y avait un bus qui conduirait les enfants d'une école à l'autre. Christine Brison, échevine de l'extrascolaire, prend la parole pour dire que racheter un bus communal coute trop cher et que louer un bus impliquerait un coût plus élevé pour les parents. Les inscriptions seront donc moins nombreuses et le problème resterait le même...
- En ce qui concerne l'accessibilité-coût, Madame Mertens intervient en précisant qu'il existe des avantages sociaux pour l'école concernée par le prix des accueils extrascolaires et qu'il faut donc se renseigner. Un autre problème qui est relevé est celui du prix de l'étude dirigée dans les écoles communales : l'ASBL educ et sport demande de payer 3 mois d'avance. Cela revient à un certain prix que les parents ne peuvent pas tous se permettre. Certains ont pris contact avec le responsable pour ne payer que mois par mois mais il a refusé. Christine Brison va donc prendre contact avec lui et Laura va rajouter cette remarque dans le diagnostic global fut qu'il s'agit d'une remarque généralisée pour les personnes présentes en CCA.
- Pour la circulation de l'information, les acteurs présents sont partants pour la brochure. Il demande néanmoins à ce qu'il y ait des affiches dans les écoles pour les activités proposées, pour les plaines/stages, ainsi que du courrier tout cartable pour une meilleure visibilité.
- Pour l'infrastructure d'accueil, lorsque nous avons parlé des coins à langer absents, Madame Mertens précise qu'il faut veiller à ce que cela soit sécurisé et propose une certaine intimité pour l'enfant.
- Pour le matériel, les parents sont demandeurs de malles de jeux qui tourneraient d'une école à l'autre, afin qu'il y ait une diversité des jeux tout au long de l'année. Madame Gendarme, ancienne échevine de l'extrascolaire dit que cela s'est déjà fait auparavant.

A la fin de ce point, Madame Mertens précise que Laura aurait dû donner plus d'informations comme par exemple le nombre de questionnaires reçus en retour, des camemberts pour les pourcentages,... Laura explique qu'elle comptait faire tout cela lors de la CCA du mois de mars 2020, afin d'expliquer le choix des points à travailler, en fonction des plus fortes demandes.

## 7. Divers

- Madame Mertens demande la date de la prochaine CCA. Laura dit que ce sera en mars mais qu'elle n'a pas encore la date précise.

- Thomas Quinet, de l'unité scout de Gentinnes, explique qu'il se sent un peu à part car il ne rencontre pas tous les soucis des parents, encadrants,... Ce qui leur pose problème est plus des besoins logistiques et des besoins de locaux (pour les petits, local insalubre, pas de sanitaires corrects,...). Ils aimeraient encore plus d'aide de la commune pour le financier car cela revient cher aux parents qui ne savent pas toujours se permettre de payer, malgré des aides.

CHRISTINE BRISON

LAURA LEKEUX

Echevine de l'extrascolaire

Présidente de la CCA

Coordinatrice ATL

Secrétaire de la CCA